



Consultation sur la centralisation du traitement des formulaires U1 et des DAL transfrontalières.

« SUPPORTE et ABSTIENS-TOI ! »

Epictète

Nous sommes consultés ce jour sur la centralisation du traitement des formulaires U1 et des DAL frontalières.

Comment ne pas reprendre la terminologie employée lors de notre déclaration sur la Feuille de Route de France Travail à savoir le sentiment d'avoir encore et toujours affaire à un « homme pressé » ? Or, ne faudrait-il pas justement laisser le temps au temps et attendre les retours d'expérience du terrain ? On l'écrivait déjà au 1^{er} siècle à Rome sous la forme d'un oxymore célèbre repris par l'empereur Auguste qui en avait fait sa devise : « Festina Lente », hâte-toi lentement ! Pour la CFE-CGC Métiers de l'Emploi, rien ne convient moins à un projet pérenne accompli que la hâte et la témérité.

En effet, nous ne pouvons qu'être en alerte sur le calendrier de ce premier Centre de service partagé : à peine un an de vie pour cette plateforme en Grand-Est et peu de recul sur les impacts de cette centralisation. Quels impacts pour les agences et les conseillers qui ne traitent plus les formulaires et les DAL : que s'est-il passé pour ces conseillers et quels sont leurs gains dans cette centralisation ?

Le document évoque un premier retour d'expérience qui sera réalisé fin 2026 : pourquoi ne pas attendre ce retour d'expérience pour étendre la centralisation ? Sinon à quoi sert une expérimentation ?

Pourquoi recruter des gestionnaires d'appui alors qu'un RPA est en cours d'élaboration pour justement prendre le relais sur cette activité de saisie des PDU1 ?

Tous ces éléments concourent à ce sentiment d'être en face d'un projet rapidement ficelé mais sans mesure d'impact alors que c'est justement l'impact qui doit désormais guider tous les actes. Serions-nous schizophrènes ? Serait-ce la meilleure illustration de l'Ouroboros, le serpent qui se mord la queue et qui imperturbablement revient sur lui-même et donc amène au retour à une situation initiale ?

Notre propos de ce jour relaye les vives inquiétudes des conseillers, REA et DA des agences concernées quant à la qualité des traitements effectués par la plateforme, le risque avéré de fraudes et les délais de traitement ; sur ces délais, l'expérience du





démarrage de la plateforme de Grand-Est n'est pas de nature à rassurer les agences des régions concernées par la centralisation.

Enfin ce projet n'est pas absolument pas lisible et visible d'un point de vue des ressources à dédier à cette plateforme et au niveau des coûts pour les régions dont les dossiers vont être pris en charge. Sans jouer les Cassandre, la centralisation du traitement tout comme le centralisme, fût-il démocratique, ne pouvaient que montrer leurs limites dès lors qu'il y avait autant d'incertitudes budgétaires et de flous nébuleux.

Pour tout cela et même si nous entendons dans un paysage contraint financièrement la nécessité de trouver des gains dans la centralisation de certaines activités (comme la centralisation des activités liées aux dockers, marins etc.), **nous nous abstiendrons pour cette consultation en raison notamment des incertitudes liées aux délais de mise en œuvre de ce projet.**

Certains sont adeptes de « l'Ordo ab Chao », du chaos vers l'ordre, nous ne sommes pas convaincus que l'adage soit transposable, en l'espèce, à France travail. N'oublions jamais la sagesse populaire proverbiale italienne lorsqu'elle énonce que : « Chi va piano, va sano, chi va sano, va lontano ».

Sans confondre vitesse et précipitation, et pour terminer, nous laissons à votre sagacité une pensée de Lao Tseu : « la nature fait les choses sans se presser, et pourtant tout est accompli ». Acta fabula est !

